# ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

# Continuons ensemble pour Villers-lès-Luxeuil

Madame, Monsieur,

Le dimanche 15 mars prochain, vous êtes appelés à choisir les 11 membres du futur Conseil municipal pour les 6 années à venir.

L'équipe municipale dirigée par Michel Weyermann a œuvré pendant 6 ans pour développer, équiper, embellir, moderniser et faire vivre le village de Villers-lès-Luxeuil.

Nous sollicitons de nouveau vos suffrages afin de poursuivre la gestion de la commune dans l'esprit de ce qui a été accompli au cours des dernières années.

### La continuité à VILLERS

Cette équipe rajeunie, comptant deux nouveaux membres, est composée de 4 femmes et 7 hommes.

Elle est constituée de personnes compétentes et disponibles avec le sens de l'écoute ayant un objectif commun : collaborer pour l'intérêt général.

Elle est renouvelée en partie suite au départ de Jean-Marie Chanson et Alain Vauchot à qui nous exprimons toute notre gratitude pour leur investissement ces dernières années et sur qui nous savons pouvoir compter.

Nous nous sommes attachés à vous proposer une équipe expérimentée avec de nouveaux candidats pouvant apporter des réflexions et approches nouvelles.

Pour ce nouveau mandat, nous accueillons Caroline Ragonnet et Cyril Ballet, Julie Piquard ayant été élue au mois de janvier suite au décès de Michel Weyermann.

### VILLERS doit rester un village où il fait bon vivre!

Les prochaines années verront l'aboutissement de dossiers complexes déjà bien engagés comme l'aménagement foncier, la poursuite de l'embellissement du cœur village et de la rénovation des bâtiments communaux.

En parallèle, la commune devra poursuivre sa réflexion sur les aménagements de l'espace public liés à l'urbanisme futur.

Elle devra réfléchir à de nouveaux chemins d'exploitation ou à leur réhabilitation en périphérie du village afin de réguler les déplacements agricoles dans Villers tant au niveau des troupeaux que des véhicules, tout en préservant l'environnement paysager.

Mais d'autres opérations prendront naturellement rang en fonction des besoins, des opportunités ou de l'urgence.

Avec le temps, vos attentes évoluent. Il faut y répondre en adaptant les finances au contexte économique difficile, avec des projets réalistes et réalisables tout en maîtrisant la fiscalité communale.

Là sont nos engagements et les axes de notre action pour ce nouveau mandat.

Enfin, je souhaite vous remercier, vous tous, les habitants de Villers qui nous avez permis d'accomplir ce mandat dans la sérénité et la confiance, sans conflit majeur avec pour seul objectif la commune et l'intérêt général.

Dans ce contexte, l'équipe "Continuons ensemble pour Villers-lès-Luxeuil" sollicite votre confiance et votre soutien pour la prochaine mandature.





# ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020 Continuons ensemble pour Villers-lès-Luxeuil Christophe VALOT - Christelle AUDRA - Florence BREHAT - Julie PIQUARD Caroline RAGONNET - Cyril BALLET - Alain CANDIDO - Stéphane CHOUX

Retrouvez-nous en flashant ce QR-code

christophe-valot.villers-les-luxeuil.com

Jean-François HUOT - Jean-François MAIGRET - Alain SOUM



Nous souhaitions vous présenter succinctement les réalisations du mandat 2014-2020.

## Pour ce mandat qui s'achève, un certain nombre de dossiers ont trouvé leur aboutissement.

On peut citer notamment:

- la modernisation de l'aire de loisirs avec pose de nouvelles structures de jeux et la pose d'une nouvelle clôture colorée en particulier,
- la réalisation en partenariat avec Meurcourt d'une route forestière ainsi que des pistes amenant à nos parcelles afin de mieux exploiter notre forêt dans les années futures,
- l'enfouissement des lignes électriques entre la rue du Bois d'Ard et place de la Madeleine,
- l'aménagement esthétique place de la Madeleine, et aux abords de la mairie et de l'église,
- la réfection de trottoirs et de routes, la rénovation totale de l'éclairage publique avec passage en lampes LED plus économe et remplacement de candélabres sur le cœur village,
- · la rénovation de la mairie,
- sans oublier bien sûr le démarrage de l'aménagement foncier.

